

# DETECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

## DOC = SKA101S

Les informations inscrites ci-dessous sont importantes pour une bonne utilisation de votre détecteur de monoxyde de carbone.

Il faut les lire avec la plus grande attention.

### I - INFORMATIONS DE BASE

Le détecteur de monoxyde de carbone DOC est inscrit sur la liste des produits répondant aux normes UL et UL STANDARD 2034.

Il se branche sur une alimentation 220VCA

#### ATTENTION :

- ✓ Il n'est pas auto-alimenté et ne fonctionne pas en cas de coupure de courant.
- ✓ Il est conçu pour détecter du gaz monoxyde de carbone de n'importe quelle source de combustion.
- ✓ Il n'est pas conçu pour détecter de la fumée, un incendie, de la chaleur ou un autre gaz.
- ✓ Il est une station de détection autonome. Il ne peut être raccordé à un autre système.

**ATTENTION :** le détecteur de monoxyde de carbone DOC n'est pas capable de détecter une très faible présence de monoxyde de carbone. Il a été établi en laboratoire qu'une exposition dans une pièce où se dégage 50PPM de monoxyde de carbone par 8 heures ne saurait déclencher l'alarme. Il ne doit donc pas être utilisé pour des recherches de moins de 100 PPM.

### II - INSTALLATION

Le détecteur de monoxyde de carbone DOC doit être installé contre un mur, à environ 1.50m du sol dans un volume d'air d'environ 40m<sup>3</sup>.

**ATTENTION :** le détecteur ne doit pas être installé dans une pièce où l'air ambiant est en dessous de 4°C ou de plus de 50°C ni avec un taux d'humidité excédant 95%.

Il ne doit pas être placé à moins 1.5m d'une source de gaz (four, plaque de cuisson...), dans une pièce non ventilée où de la peinture ou des solvants peuvent être utilisés.

### III - QUE FAIRE EN CAS DE DECLENCHEMENT DU DETECTEUR DOC ?

Le monoxyde de carbone ne se voit pas, ne se sent pas. C'est un tueur silencieux.

Le détecteur de monoxyde de carbone se met en alarme ce qui indique une présence de monoxyde de carbone qui peut être fatale (le buzzer sonne et la diode rouge clignote – la diode verte peut aussi être allumée) :

- **OUVREZ LES FENETRES.**
  - **SORTEZ DE LA PIECE.**
  - **CONTACTEZ LES POMPIERS (FAITES LE 18).**
  - **NE RENTREZ PAS DANS LA PIECE TANT QU'ELLE N'A PAS ETE AEREE ET TANT QUE LA SOURCE D'EMANATION N'A PAS ETE TROUVEE.**
- S'il n'y a aucun symptôme de malaise, faites RESET
  - Arrêtez le fonctionnement de toute source de combustion
  - Aérez bien l'endroit,

Assurez-vous qu'il n'y a aucune émanation avant de reprendre une activité normale.

En appuyant sur TEST/RESET, vous stoppez l'alarme. Si le taux de monoxyde de carbone dépasse 100PPM, l'alarme se remettra en marche dans les 2 minutes. Vous saurez alors qu'il ne s'agit pas d'une fausse alarme.

## IV - TESTS

Si l'alarme se met en marche toutes les 30 secondes, il y a un problème de fonctionnement (la diode verte clignote), retournez votre détecteur chez votre revendeur.

La diode verte doit toujours être allumée. Elle indique un parfait fonctionnement de l'appareil.

Si elle n'est pas allumée, vérifiez la source d'alimentation en premier. Si l'appareil est bien branché, il s'agit d'un problème de fabrication. Il faut retourner votre appareil.

Pour tester l'appareil, appuyez sur TEST/RESET. Le détecteur de monoxyde de carbone va sonner aussi longtemps que vous ne réappuyez pas sur la touche. La diode verte clignote, la diode rouge reste allumée. Tout cela indique un bon fonctionnement de l'appareil. Ce test doit être fait tous les mois.

**ATTENTION** : aucune autre forme de test ne doit être effectuée.

## V - FONCTIONS

Les fonctions standard permettent au détecteur de monoxyde de carbone de réagir pour toute présence de monoxyde de carbone d'au moins 100PPM. Il faut alors suivre la procédure normale d'alarme (voir point III).

Pour une fuite de 200PPM de monoxyde de carbone, le détecteur va réagir en 12 minutes, et en 5 minutes pour une fuite de 400PPM.

CONCENTRATION	TEMPS EXPOSITION	TEMPS REACTION
100PPM	90 minutes	25 minutes
200PPM	35 minutes	15 minutes
400PPM	15 minutes	5 minutes

## VI - GARANTIE

Le détecteur de monoxyde de carbone est garanti un an.